

# CONDITIONS TARIFAIRES

---

## ENTREPRISES

**EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

**Sommaire :**

**Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte Banque à distance**

**Moyens et opérations de paiement**

**Irrégularités et incidents**

**Découverts et crédits**

**Epargne et placements financiers**

**Opérations à l'étranger**

**Ingénierie sociale**

**Banque d'Affaires Entreprises**



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	
<b>Ouverture, transformation, clôture</b>	
Ouverture de compte	<b>GRATUIT</b>
Clôture ou transfert de compte vers une autre agence du Crédit Agricole Normandie	<b>GRATUIT</b>
Services bancaires de base	<b>GRATUIT</b>
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier.	
<b>Relevés de compte</b>	
Relevé papier édité sous réserve de mouvement sur le compte sur la période concernée :	
Relevé de compte mensuel papier	<b>GRATUIT</b>
Relevé de compte décadaire (3 par mois) et journalier, papier	1,15 € / relevé
Relevé de compte à la quinzaine (2 par mois) papier	1,15 € / relevé
Relevé mensuel de compte en braille	<b>GRATUIT</b>
Relevé de compte par internet (e-relevé)	<b>GRATUIT</b>
Relevé d'échelles d'intérêts	8,00 € / relevé
Réédition d'un relevé de compte de moins d'un an	1,67 € HT / relevé
E-document	<b>GRATUIT</b>
<b>Tenue de compte</b>	
<b>Frais de tenue de compte</b>	
Frais de gestion de compte en inactivité (7)	12,00 €/mois soit 144.00 €/ an
Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit )	Taux mini : 0,052% maxi : 0,11%
Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	Taux 0,07%
Commission d'actualisation: couverture des frais liés à la mise à jour du dossier administratif client (fiscal, comptable, juridique) comme commander les pièces nécessaires à la bonne tenue du dossier (Extrait K-Bis), etc...	à partir de 200 €/ an
<b>Services en agence</b>	
Retrait d'espèces dans votre agence de proximité sans émission de chèque	<b>GRATUIT</b>
Dans une autre Agence Crédit Agricole Normandie	1,55 €
Versement d'espèces en Agence	<b>GRATUIT</b>
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 euros sur une période de 6 mois)	18,80 €
Commission de gestion (espèces-chèques) pour grandes et moyennes surfaces (GMS)	à partir de 53,00 € HT / mois
Location de coffre-fort annuelle :	
Frais de location de coffre-fort (très petit)	64,34 € HT / an
Frais de location de coffre-fort (petit)	64,34 € HT / an
Frais de location de coffre-fort (petit / moyen)	93,67 € HT / an
Frais de location de coffre-fort (moyen)	100,42 € HT / an
Frais de location de coffre-fort (grand)	121,25 € HT / an
Frais de location de coffre-fort (très grand)	187,50 € HT / an
Frais d'ouverture de coffre pour perte de clé ou en déshérence	selon devis et coût réel
<b>Recherche et information</b>	
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques, remises de chèque, autres pièces de caisse monétiques, effets reçus au paiement, recherche sur prêt...)	
- forfait jusqu'à 10 photocopies	12,50 € HT
- au-delà	Sur devis
Frais de recherche complexe de documents (recherche de documents spécifiques non accessibles directement dans le système d'information, et/ou, la recherche d'archives sur plusieurs années précédentes, qui concerne tous les types de documents).	Selon Devis
Renseignements pour contrôle des sociétés	de 85,00 € HT à 229,50 € HT
Frais de recherche de situation bancaire	12,50 € HT

<b>Banque à distance</b>	
Frais d'utilisation des services de banque à distance (Tarifs hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	GRATUIT
<b>Internet</b>	
Abonnement à des services de banque à distance CréditAgriculture en Ligne (CAEL) Entreprises	13,00 € HT /mois
CAEL PRO Intermédiaire RIB TITRES	2,96 € HT / mois
CAEL PRO RIB	9,13 € HT / mois
CAEL PRO RIB TITRES	9,13 € HT / mois
CAEL PRO base	GRATUIT
<b>Service d'alerte (Email ou SMS)</b>	
Alerte mise à disposition des moyens de paiement	0,30 € / envoi
Alerte solde compte journalier	0,30 € / envoi
Alerte confirmation d'écrtéage ( non exécuté)	0,80 € / envoi
Alerte taux utilisation OCCC	0,80 € / envoi
<b>Offres technologiques</b>	
Abonnement <b>Certificat Swift - 3SKey</b>	60,00 € HT/an
Abonnement <b>CA Certi ( plus commercialisé à partir de juillet 2016)</b>	95,00 € HT/an
Abonnement CA-Certificat (signature électronique pour échanges sécurisés via internet) (n'est plus commercialisé depuis le 18/05/2014)	Entre 80,00 € HT /an et 95,00 € HT/an
Abonnement Certi-Pro (signature électronique à usage exclusivement bancaire)	20,00 € HT/an
Abonnement EDI (échanges de données informatisées WEB)	14,30 € HT/mois
Abonnement Pack Prélèvement jusqu'à 600 SDD/an	4,00 € HT / mois
Abonnement Pack Prélèvement de 601 à 2400 SDD/an	10,00 € HT / mois
Abonnement Pack Prélèvement de 2401 à 12000 SDD/an	19,00 € HT / mois
Abonnement Pack Prélèvement de plus de 12000 SDD/an	40,00 € HT / mois
Abonnement <b>EBICS, (non signé)</b>	45,00 € HT / mois
Abonnement <b>EBICS, ( signé)</b>	40,00 € HT / mois
Abonnement E-Transactions Access (1er contrat)	17,00 € HT/mois
Abonnements E-Transaction Access supplémentaires	12,00 € HT/mois
Abonnement <b>E-Transactions, Premium</b>	20,00 € HT/mois
<b>Frais de mise en service Pack E-commerce</b>	250,00 € HT
Abonnement <b>Pack e-commerce</b>	55,00 € HT/mois
Utilisation du service PAYPAL	Gratuit jusqu'à 50 opérations / mois au-delà à partir 5€ HT / mois
Abonnement contrat de vente à distance par Internet (hors E -Transactions)	6,00 € HT/mois
Abonnement <b>TPE</b>	Selon tarif fournisseur
Abonnement mensuel Télécollecte chèques	Selon tarif fournisseur
Offre interne :	
location lecteur chèques	Selon tarif fournisseur
Abonnement Pack e-vitrine	20 € HT /mois
Frais de mise en service e-vitrine	100 € HT /mois
TOP 3 (paiement en 2, 3 ou 4 fois sans frais) : Frais de mise en service Abonnement	45,00 € HT 5,10 € HT/mois
Frais de centralisation d'informations, nivellement de solde, centralisation de recettes, fusion d'échelles, cash management international...	selon devis
Encaissement par téléphone Fax courrier :	
Abonnement seul	13,00 € HT / mois
en option de E-transactions	8,00 € HT / mois
Abonnement SWIFNET	100,00 € HT / mois
<b>Moyens et opérations de paiement</b>	
<b>Cartes</b>	

<b>Cotisations annuelles des cartes de paiement et de retrait</b>	
Carte commerciale Business Mastercard à débit immédiat (10)	49 €
Carte de débit Visa Classic (8)	49 €
Carte commerciale Business Mastercard à débit différé (10)	51 €
Carte de crédit Visa Classic (9)	51 €
Carte de débit Visa Premier Société (8)	133,60 €
Carte commerciale Business Mastercard Executive à débit différé (10)	133,60 €
Carte de crédit Visa Premier Société (9)	133,60 €
<b>Paiements par carte</b>	
Paiements par carte en Euro (paiements en France et dans un pays de l'E.E.E.(2) soumis au règlement européen N° 924/2009)	GRATUIT
Autres paiements	0,40 € /opération
+ Frais proportionnels du montant du paiement	2,55%
<b>Retraits par carte</b>	
Frais par retrait d'espèces dans un distributeur automatique de billets (DAB) du Crédit Agricole	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces dans un DAB d'une autre banque de la zone euro (dès le 5 <sup>ème</sup> retrait par mois en France et EEE(2))	1,00 € /retrait (sauf carte Business Executive)
Frais par retrait d'espèces dans un distributeur: hors UE (2) dans UE (2) avec une autre devise que euros et devises Suédoise	3,40% + 2,55 € fixe par retrait
<b>Autres opérations cartes</b>	
Frais d'envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,20 €
Rédition du code confidentiel	9,30 €
Frais de retrait d'espèces au guichet hors euros (cash)	6,45 € /par retrait
+ frais proportionnel	2,50%
Augmentation des plafonds de paiement et/ou de retrait de la carte à la demande du porteur	
• Jusqu'à 3 mois	15,00 €
• Durée supérieure à 3 mois	35,00 € / an
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Commande urgente de carte :	
- avec réception à l'Agence	15,00 €
- avec livraison nationale	40,00 €
- avec livraison internationale	155,00 €
<b>Virements</b>	
<b>Emission d'un virement SEPA (3) en Euro</b>	Valeur J (4)
<b>Frais par virement interne via Crédit Agricole en Ligne</b>	GRATUIT Valeur J (4)
Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	GRATUIT Valeur J (4)
<b>Frais par virement SEPA (3) occasionnel externe</b>	3,90 €
Frais par virement SEPA (3) émis par le Crédit Agricole en Ligne	GRATUIT Valeur J (4)
Emission d'un virement SEPA (3) permanent en euro Frais de mise en place Frais par virement permanent	GRATUIT 0,95 €
<b>Emission de virements sur liste par EDI</b>	
• <b>Frais d'émission par virement externe SEPA(3) signé (certificat)</b>	0,19 €
Frais d'émission par virement externe SEPA (3) non signé(confirmation WEB Disjoint)	0,27 €
• <b>Frais d'émission par virement externe SEPA (3) non signé (confirmation Fax Mail)</b>	0,35 €
• Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé	3,89 €
• Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation Web Disjoint)	5,09 €
• Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation Fax Mail )	6,80 €

Forfait mensuel confirmation d'ordre par fax ou mail (en sus des frais d'émission ci-dessus) :	4,60 €/mois utilisé
Forfait mensuel confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)	GRATUIT
<b>Frais rejet/retour d'un virement SEPA (3)</b>	3,90 €
Frais de validation de fichier de virements transmis EDI par FAX	4,50 €/ mois
<b>F AE (Facture Acceptée à Échéance) VCOM :</b>	
Abonnement mensuel	20,00 € /mois
par virement signé	0,20 €
par virement non signé	0,40 €
Transmission information par mail	0,05 €
Transmission information par courrier	0,65 €
<b>Frais de virement non exécuté (rejet technique)</b>	15,00 €
<b>Réception d'un virement SEPA (3)</b>	
<b>Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie</b>	GRATUIT Valeur J (4)
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA (3)	GRATUIT Valeur J (4)
Frais avis de crédit virement SEPA (3) reçu de l'étranger, ou <b>réception de fonds (fax ou mail)</b>	3,50 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut <b>deprovision</b>	15,00 €
Frais de virement trésorerie	10,35 €
Pour les virements internationaux non SEPA (3), vous reporter à la rubrique «Opérations internationales (hors SEPA(3))».	
<b>Prélèvements</b>	
Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (3) (ICS)	50,00 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (3)	GRATUIT
Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	GRATUIT
• <b>Frais avis de prélèvement signé</b>	0,19 €
Frais avis prélèvement non signé avec confirmation WEB disjoint	0,25 €
• <b>Frais avis de prélèvement non signé</b>	0,35 €
Forfait mensuel confirmation d'ordre de prélèvement par fax ou mail (en sus des frais d'émission ci-dessus)	4,60 €/ mois
Abonnement au service d'information Premier prélèvement	1€ / mois soit 12 €/an
Frais d'oppositions et révocations sur avis de prélèvement	GRATUIT
Frais de création d'autorisation de prélèvements B to B	8,00 €
Frais avis de prélèvement B to B (inter-entreprises) signé	0,35 €
Frais avis de prélèvement B to B (inter-entreprises) non signé	0,40 €
SDD 1 signé	0,18 €
SDD 1 non signé	0,35 €
<b>Chèques</b>	
Remise de chèque sur le compte	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 (4)
<b>Paiement d'un chèque</b>	GRATUIT Valeur J (4)
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT Valeur J (4)
<b>Frais d'émission d'un chèque de banque</b>	14,00 €
<b>Lettre chèque, chèque en continu</b>	selon tarif fournisseur
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
• sous pli ordinaire, dès le 1er chéquier par an	0,80 €
• en <b>recommandé simple</b>	8,20 €
• en envoi sécurisé à l'étranger en DHL	
Frais d'opposition par l'émetteur :	
• par chèque	15,60 €
• par chéquier	15,60 €
Maintien opposition chèque > un an	41,00 €
Frais mainlevée opposition chèque	41,00 €
<b>Effets à l'encaissement ou à l'escompte</b>	
Effets non échus remis au moins 7 jours ouvrés avant échéance :	

Frais par remise LCR ou BOR support papier	3,05 € Valeur E (4)
• <b>Frais par effet</b>	3,41 € Valeur E (4)
Frais par remise LCR ou BOR par EDI	GRATUIT
• <b>Frais par effet signé</b>	0,28 €
• Frais par effet non signé	0,50 €
Frais de validation de fichier d'effets transmis EDI par FAX	4,60 €/ mois
Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne	0,25 €
Frais de réclamation ou prorogation d'effet, changement de domiciliation	16,20 €
<b>Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)</b>	20,00 €
Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts)	5,65 €
Demande d'avis de sort	15,95 €
Changement de régime d'encaissement	15,75 €
<b>Effets reçus au paiement</b>	
Paiement des effets : traite reçue à l'échéance	GRATUIT Valeur = E (4)
Paiement <b>des effets : traite reçue après l'échéance</b>	GRATUIT Valeur = Date de règlement
Relevé LCR BOR papier	GRATUIT
<b>Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)</b>	19,30 €
<b>Irrégularités et incidents</b>	
Commission d'intervention	
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	
• <b>Plafond par opération</b>	8,60 €
Opérations particulières	
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	17,80 €
Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé	72,00 €
Frais suite à demande de retour de fonds	50 € si supérieur à 50 virements en anomalies
Incident sur transmission de fichier EDI	1 € par ligne de fichier jusqu'à 300 € au delà sur devis
<b>Frais par avis à tiers détenteur (ATD)</b>	80,42 €
Frais par opposition à tiers détenteur (OTD)	80,42 €
Frais pour opposition administrative (frais limités à 10% du montant dû au Trésor Public)	80,42 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	80,42 €
Protêt (+ frais d'huissier)	78,55 €
<b>Incidents de paiement</b>	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,30 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,60 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1 <sup>er</sup> rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.	
Montant < ou = à 50 €	30,00 €/chèque
Montant > à 50 €	50,00 €/chèque
Frais de services de paiement rejeté pour défaut de provision :	
- si paiement < 20 €	Montant du paiement maximum
- si paiement > ou = 20 €	20,00 € (ce montant comprend, s'il y a lieu, la commission d'intervention)
Notification d'un rejet de prélèvement SEPA (3) autre que défaut de provision	1,05 €
Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision, ou autre motif (compte clos...)	4,05 €
Frais de recherche sur télétransmission	14,05 €
<b>En cas d'interdiction bancaire :</b>	
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35,00 €/chèque

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention une autre banque	28,00 €
<b>Découverts et crédits</b>	
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.	
<b>Intérêts débiteurs</b>	
Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte des personnes agissant pour leurs besoins professionnels.	
<b>Opérations de financement</b>	
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et garantie bancaire et/ou de ligne de crédit (CT et/ou OC)	Taux 1 % du montant minimum 90,00€
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et garantie bancaire et de crédit CT et/ou OC pour dossier de Promotion Immobilière :	Taux 1,15% du montant minimum 90,00€
Frais de dossier sur financement :	
• Ouverture de crédit : 1% du montant	minimum 150,00 €
• Court terme : 1% du montant	minimum 150,00 €
• Moyen terme : 1% du montant	minimum 250,00 €
Frais d'étude ou d'actualisation des crédits de fonctionnement	1 % du montant du plafond global minimum 250€
<b>CRE@NCES SERVICES (service d'affacturage)*</b>	
Frais de dossier	60,00 €
Commission de services	1% des factures cédées
* Cré@nces services est proposé par le Crédit AGRICOLE et géré par sa filiale leasing et Factoring, sous la marque Crédit Agricole factoring. Société Anonyme au capital de 195 257 220 euros - Siège social : 12 Places des Etats-Unis, 92120 Montrouge Cedex France. - immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Nanterre sous le numéro 692 029 457 - Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457. Crédit Agricole leasing et Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 61 rue Taibout - 75436 Paris Cedex 09) et agréée en qualité de société de courtage d'assurances.	
<b>Cession Dailly</b>	
Frais de dossier : mise en place ligne Dailly	Taux 0,75 % du montant minimum 94,00 € maximum 285 €
<b>Commission de bordereau (par bordereau)</b>	12,50 €
<b>Commission de service par facture papier</b>	4,70 €
<b>Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts)</b>	5,60 €
<b>Commission de notification parfacture</b>	16,65 €
<b>Commission de prorogation / modification</b>	13,40 €
Impayé, <b>réclamation (par opération)</b>	13,40 €
Echéancier <b>mensuel</b>	4,70 €/mois
<b>Avals et cautions bancaires</b>	
Frais de dossier	A partir de 56,70 €
Frais de dossier acte complexe	Taux 0,75 % du montant minimum 163,00 €
Caution bancaire dématérialisée par l'outil VIALINK	Sur devis
<b>FORMALISATION DE GARANTIE</b>	
Warrant	57,00 €
Gage et Nantissement	82,80 €
Nantissement titres et assurance-vie :	
- Produits Crédit Agricole Normandie	Gratuit
- Produits Autres banques	168,30 €
Renouvellement de garantie	56,00 €
<b>Assurance Décès invalidité</b>	
Assurance décès invalidité emprunteur (ADI) : dans le cadre du contrat groupe, les primes sont variables selon âge et conditions d'acceptation de votre dossier par CNP Assurances. Assurance par CNP Assurances dans le cadre d'un contrat groupe proposé par de Crédit Agricole. CNP Assurances : 4, place Raoul-Dautry 6 75015 PARIS - RCS 341737062 PARIS Crédit Agricole.	
<b>Incidents et vie du prêt</b>	
Frais de réédition tableau d'amortissement	13,66 € HT
Frais de mise à disposition du document de mainlevée de garantie	84,00 €

Acte de mainlevée de garantie (hors acte notarié)	484,50 €
Frais de report échéance (dépassement de délai de <b>remboursement du prêt</b> )	89,00 €
Frais de changement de compte payeur	41,80 €
Frais d'étude ou de rédaction d'avenant (hors réaménagement)	Taux de 1 % du capital restant dû minimum 160 €
<b>Frais de décompte de prêt</b>	24,50 €
Lettre d'information annuelle caution prêt (par emprunteur)	14,60 €
Lettre de relance sur prise de garantie	15,00 €
Frais d'appel d'échéance (selon périodicité)	2,30 €
Frais d'attestations diverses liées au prêt	18,33 € HT
Frais de reconduction d'une limite globale de trésorerie	13,10 €
Compta Prêt Agri	50,80 €
Frais de réaménagement de prêt :	1% du capital restant dû minimum 1000,00 €
Frais de changement de caractéristique d'un prêt bonifié	56,70 €
Frais de modification de périodicité d'un prêt	47,80 €
Frais de modification de date d'échéance d'un prêt	41,60 €
Frais de renouvellement annuel O.C.C.	15,00 €
Situation Avoirs et Engagements	44,50 € HT
<b>Epargne et placements financiers</b>	
<b>Placements financiers</b>	
<b>opérations diverses sur titres</b>	
Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA/PEA-PME	Gratuit
Transfert total de compte-titres vers Etablissements bancaires hors Crédit agricole	102,00 € / compte
Transfert d'une ligne actions, obligations ou PIC vers Etablissements bancaires hors Crédit Agricole	20,00 €
Transfert compte titres ou ligne de titres vers Etablissements bancaires à l'étranger	Sur devis
<b>Frais d'opposition sur titres et bons</b>	89,30 €
Duplicata d'imprimé Fiscal Unique	14,60 €
Frais de recherches titres par année de recherche	15,00 €
Ordre non exécuté ou annulé	Gratuit
Mise en nominatif administré d'une ligne de titres hors Crédit Agricole	32,00 €
Mise en nominatif pur d'une ligne de titres hors Crédit Agricole	52,00 €
Gestion conseillée	60 € par trimestre
<b>Ordres sur OPC</b>	
OPC CA ( SICAV, FCP )	Frais fixes gratuits + droits d'entrée inhérents aux produits
OPC NON CA (SICAV, FCP)	Frais fixes : 38 € + droits d'entrée inhérents aux produits
<b>Ordres passés en agence :</b>	
Actions, sur bourse France (minimum 15 €)	frais fixes : 5,00 € la ligne
Action sur bourses étrangères (minimum 40 €)	+ 1,40 % du montant
Obligations sur bourse France (minimum 15 €)	frais fixes : 5,00 € la ligne
Obligations sur bourses étrangères (minimum 40 €)	+ 1% du montant
<b>Ordres passés par la plateforme téléphonique :</b>	
Actions, sur bourse France (minimum 15 €)	frais fixes : 5,00 € la ligne
Action sur bourses étrangères (minimum 40 €)	+ 1% du montant
Obligations sur bourse France (minimum 15 €)	+ frais fixes : 5,00 € la ligne
Obligations sur bourses étrangères (minimum 40 €)	+ 0,80% du montant
<b>Ordres passés par l'Internet : Invest Store Initial</b>	
Actions et obligations sur bourse France (minimum 10 €)	0,56 % du montant
Actions et obligations sur bourses étrangères (minimum 40€)	Abonnement : GRATUIT
<b>Ordres passés par l'Internet: Invest Store Intégral</b>	
Abonnement : moins de 24 ordres par an	96 € / an

Abonnement : à partir de 24 ordres par an	Gratuit
Actions et obligations sur bourse française	ordre <= 1100 € : 0,99 € ordre > 1100 € : 0,09% du montant
Actions et obligations sur bourses étrangères (minimum 40€)	0,56 % du montant
Service du règlement différé (SRD). Exécutions d'ordres :	Taux 0,024% par jour de portage jusqu'à la vente avec un minimum de 6,10 €
Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire)	4,15 € / mois (soit 49,80 € / an)
Frais de dossier actions non cotées :	
- Forfait ouverture de dossier (nouvelle ligne à inscrire)	160 €
- souscription nouvelle	20 €
Transactions sur droits (minimum 6,20 €)	Taux 1,40 %
<b>Les droits de garde prélevés au cours du 1er trimestre</b>	
Frais tenue de compte annuels par compte titre et par PEA	23,57 € HT
Frais fixe obligation et OPC Crédit Agricole	1,73 € HT par ligne
Commission Obligationset OPC Crédit Agricole	0,10 % HT du montant
Frais fixes Actions Crédit Agricole SA et Parts Sociales	Gratuit
Commission Actions Crédit Agricole SA et Parts Sociales	Gratuit
Frais fixe titres nominatifs et lignes étrangères	5,20 € HT par ligne
Commission titres nominatifs et lignes étrangères	0,29 % HT du montant
Frais fixes autres valeurs	5,20 € HT par ligne
Commission autre valeurs	0,21 % HT du montant
Plafond de facturation par compte titres et par PEA	354,92 € HT
<b>Transactions sur l'or</b>	
Achat d'or, taux	1,85 % de la transaction avec un minimum de : 19,20 €
Vente d'or par transaction :	1,85% de la transaction + 10,50 % de taxe sur les métaux précieux avec un minimum de : 19,20 €
<b>VOS OPERATIONS A L'ETRANGER (hors SEPA(3))</b>	
IBAN : International Bank Account Number = RIB international BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change. Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
<b>Règlements à destination de l'étranger</b>	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés. (Frais d'émission à la charge de l'émetteur. Frais de réception à la charge du bénéficiaire).	
Frais par émission d'un virement en euros vers un pays de l'EEE (2) (incluant la Suisse) avec IBAN et BIC	
- ordre papier transmis à l'agence	3,90 €
- ordre télétransmis par EDI	3,50 €
Frais par émission d'un virement, autres cas :	
- Ordre papier transmis à l'agence	17,50 €
- Ordre télétransmis par EDI	14,00 €
Frais d'émission de chèque de banque international	34,00 €
Frais de paiement de chèque émis à l'étranger ou d'effets libres sur l'étranger	41,40 €
Frais de règlement remise documentaire	Taux 0,20 % du montant Minimum 48,75 €

<b>Frais de mise à disposition de fonds à l'étranger</b>	42,00 €
<b>Règlements en provenance de l'étranger</b>	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés. (Frais d'émission à la charge de l'émetteur. Frais de réception à la charge du bénéficiaire).	
Ordre de paiement domicilié à nos caisses	
Frais de virement en euros en provenance d'un pays de l'E.E.E. (2) avec IBAN et BIC	<b>GRATUIT</b>
<b>Frais pour autre virement</b>	17,50 €
Frais pour ordre de paiement reçu domicilié dans une autre banque (hors SEPA)	42,00 €
<b>Encaissements sur l'étranger</b>	
Frais d'encaissements de chèques :	
- <b>Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement)</b>	Taux 0,10% du montant Minimum 27,60 €
- Crédit après encaissement	Taux 0,10% du montant Minimum 30,40 €
Frais d'encaissements d'effets libres	Taux 0,10% du montant Minimum 27,60€
Frais d'encaissement documentaire	Taux 0,20% du montant Minimum 48,75 €
<b>Change (hors change manuel et carte bancaire)</b>	
Opération sur devises (achat, vente, arbitrage)	
Commission de change (se cumule avec les autres commissions)	Taux 0,05 % du montant Minimum 15,20 €
Frais de mise en place Contrat de change (Terme, Option, Flexigain, <b>Flexiterme</b> )	41,25 €
Abonnement CA change en ligne <sup>(6)</sup>	<b>GRATUIT</b>
<b>Compte en devises</b>	
Frais mensuels de tenue de compte en devises	17,15 €
Intérêts créditeurs (mensuels) taux JJ de la devise, minoré de 1 point (versés à partir d'un seuil minimum de 30€ ou contre-valeur) Intérêts débiteurs (mensuels) taux JJ de la devise, majoré de 3 points	
Mise en place de dépôt à terme en devises	Taux : nous consulter
<b>Financements court terme en devises</b>	
Frais de dossier de mise en place d'une avance en devises IMPORT ou EXPORT	41,25 €
<b>Dates de valeur</b>	
Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouvrés boursés en France et à l'étranger)	
<b>Opérations de débit</b>	Valeur J (4)
Opérations de crédit :	
• <b>EURO et devises zone E.E.E. (2)</b>	Valeur de rapatriement
• <b>Cession de devises «dans E.E.E. (2)» et «hors E.E.E. (2)»</b>	Valeur reçue du correspondant + 2 jours
• <b>Devises «hors E.E.E. (2)» sans cession</b>	Valeur reçue du correspondant + 1 jour
• Chèques <b>Sauf Bonne Fin en EURO et devises :</b>	J + 6 (4)
La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.	
<b>Crédit documentaire (CREDOC) à l'importation ou lettre de crédit stand by</b>	
Abonnement CREDOC en ligne (CA e-TRADE) <sup>(5)</sup>	<b>GRATUIT</b>
Forfait de crédit documentaire import à vue : ce forfait comprend 1 ouverture, 1 utilisation à vue, 1 modification et les frais de port ou messagerie sur une période de 3 mois pour les crédocs inférieurs ou égal à 23 000 €	187,00 €
<b>Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant</b>	
• commission d'ouverture par trimestre indivisible	Taux 0,25 % Minimum 104,75 €
Commission de modification :	
• en <b>cas d'augmentation du montant du crédit ou prorogation</b>	Taux 0,25 % par rapport à l'engagement supérieur Minimum 87,00 €

autres cas : documents supplémentaires, conditions d'expéditions nouvelles...	87,00 €
<b>Commission de paiement ou d'utilisation</b>	Taux 0,125 % du montant Minimum 92,75 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé / mois indivisible	Taux 0,0834% (1/12 %) du montant Minimum 81,00 €
<b>Frais de traitement échéance supplémentaire</b>	34,00 €
Frais de caution pour absence de document / mois indivisible	Taux 0,0417 % (1/24 %) du montant Minimum 75,50 €
Commission pour présentation de documents irréguliers à la <b>charge du remettant</b>	112,50 €
Frais de traitement de crédits documentaires (Swift, messagerie, port...) :	
• E.E.E. (2)	28,30 €
• <b>Autres zones</b>	34,00 €
<b>Crédit documentaire à l'exportation ou lettre de crédit stand by</b>	
Forfait de crédit documentaire export non confirmé, comprenant : 1 notification et 1 utilisation pour un montant :	
- inférieur ou égal à 15 000€	150,00 €
- supérieur à 15 000 € et inférieur ou égal à 70 000€	226,00 €
- supérieur à 70 000 € et inférieur ou égal à 120 000€	240,00 €
- supérieur à 120 000 € et inférieur ou égal à 150 000€	300,00 €
<b>Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant :</b>	
Commission de transmission de lettre de crédit commerciale ou lettre de crédit stand by	68,00 €
• Commission de notification de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by	Taux 0,10 % du montant Minimum 104,25 €
• Commission de confirmation de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by.	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales
• Commission de modification de crédit confirmé non échu (augmentation de montant, prorogation de la validité, et/ou confirmation d'un crédit notifié)	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales
• Commission de modification de crédit non confirmé :	
- augmentation de montant	Taux 0,10 % de l'augmentation Minimum 92,75 €
- autres cas	92,75 €
• Commission d'examen ou de levée de document	Taux 0,15 % du montant Minimum 139,00 €
• Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé	Taux différent suivant le risque pays. Consulter le Service Affaires Internationales
• <b>Frais de traitement échéance supplémentaire</b>	34,00 €
• Commission de transfert de crédit	Taux 0,15 % du montant transféré. Minimum 220,00 €
• Commission de mise en conformité des documents	81,00 €
<b>• Frais de traitement des crédits documentaires (Swift, messagerie, port...)</b>	
- E.E.E. (2)	28,30 €
- Autres Zones	34,00 €
<b>Cautions et garanties</b>	
<b>Frais d'établissement de l'acte</b>	105,50€ (majoration possible en cas de complexité de l'acte)
Commission d'engagement par trimestre indivisible	Taux 0,25 % du montant de l'engagement. Minimum 104,25 €.
<b>Avenant</b>	
- <b>Frais de rédaction d'avenant</b>	62,30 €
- <b>En cas d'augmentation ou de prorogation valable dans le trimestre indivisible en cours</b>	Taux 0,25 % du montant / trimestre Minimum 62,30 €
<b>Frais de transmission</b>	32,50 €
Frais d'attestation de blocage de fonds	58,00 €
<b>Garanties reçues :</b>	
- commission de notification	97,15 €
- <b>Commission de modification (prorogation...)</b>	62,30 €
<b>Commission de mise en jeu (frais d'envoi en supplément)</b>	81,00 €

<b>Règles communes à toutes les opérations internationales</b>	
<b>Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données</b>	12,50 € HT
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, remises de chèques et autres pièces de caisse, monétique, effets reçus au paiement, recherches sur prêt...)	
- forfait jusqu'à 10 photocopies	12,25 € HT
- au-delà	Sur devis
Frais d'impayé sur dépôt de chèque étranger	149,00 €
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou <b>réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)</b>	42,70 €
<b>Frais de préavis au bénéficiaire</b>	14,50 €
<b>Frais de copie au Donneur d'Ordre</b>	6,00 €
Toute opération (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76,00€ hors SEPA (3) ou équivalent devises est facturée au prix forfaitaire de	8,75 €
<b>Frais d'amendements, corrections, messages aux banques</b>	15,50 €
<b>Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.</b> Une plaquette reprenant les conditions générales de banque appliquées aux opérations à l'international est disponible dans votre agence. Demandez-la à votre chargé d'affaires.	
<b>Ingénierie sociale</b>	
<b>Epargne salariale</b>	<b>selon convention</b>
<b>Epargne retraite collective</b>	<b>selon convention</b>
<b>Gestion des indemnités de carrière</b>	<b>sur devis</b>
<b>Gestion des régimes de retraite supplémentaires</b>	<b>sur devis</b>
Assurance Collective (6)	<b>sur devis</b>
<b>Banque d'Affaires Entreprises</b>	
Arrangement de dettes	nous consulter
Capital investissement	nous consulter
Fusion-acquisition	nous consulter
Gestion patrimoniale	nous consulter

(1) Définition des Grandes Associations : association de 10 salariés ou plus ou association dans le domaine du médico-social, sanitaire, enseignement et culturel.

(2) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande,

Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège

(3) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros)

Zone SEPA = E.E.E. + la Suisse+ Monaco + Saint Marin

(4) J = inscription sur le compte

E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

D = date de retrait

La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(5) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(6) Le contrat d'assurance Complémentaire Santé entreprises est assuré par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances

- SA au capital entièrement libéré de 997 087 050 euros, Entreprise régie par le Code des Assurances, Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris.

siren 334 028 123 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit

Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

(7)Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(8) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(9) Carte de crédit : sont considérées comme des cartes de crédit : Les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

(10) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868. Photos : Thinkstock - Edition juillet 2015.

Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex - l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution : 61, rue Taitbout 75009 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.